

# des faits... des actes

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION DE NICE PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

## ÉDITO

Notre mission est d'accompagner les personnes en situation de précarité et de les soutenir pour avoir un toit, de quoi se nourrir et se vêtir, pouvoir se soigner, travailler.

Mais répondre à ces besoins essentiels n'est pas suffisant pour permettre à une personne de s'épanouir et vivre pleinement. Elle doit pouvoir également établir des relations sociales, rompre l'isolement, prendre sa place de citoyen. La culture et l'art, à travers

la création et la fréquentation des œuvres représentent une opportunité pour s'ouvrir sur le monde extérieur.

Poser un regard ou une écoute sur une œuvre, s'émouvoir, rêver, être interpellé, choqué, échanger, partager... ensemble.

## Vous avez dit

Pour ouvrir cette nouvelle année 2020, nous éditons un calendrier présentant des œuvres créées par des personnes qui ont croisé le chemin de notre Fondation.

C'est un moyen de mettre en lumière leurs talents artistiques, et également de contribuer à changer le regard sur l'exclusion. Dans les mois qui viennent, une exposition itinérante sera organisée dans et hors les murs des locaux de la Fondation de Nice pour présenter aux salariés, usagers et partenaires ces œuvres : photographies, peintures, sculptures, objets divers...

## culture ?

En cette période de vœux, souhaitons qu'en 2020 puissent se développer dans notre Fondation des projets avec une dimension culturelle et artistique qui permettent à chacun une ouverture sur les autres, sur le monde.

Après le sport en 2018, notre prochain séminaire se déroulera en juin sur le thème de la culture.

Marie-Dominique Sallet, présidente



**PORTAIT EN 3D** ..... PAGE 2  
Emmanuel Rey, encadrant technique de l'entreprise d'insertion de la Fondation de Nice par Céline Marchal, chargée de mission

**COOPÉRATION** ..... PAGE 2  
Le logement intergénérationnel – Essayons ! par Annabelle Pipart, conseillère en insertion professionnelle

**ACTUALITÉS SOCIALES** ..... PAGE 3  
Actions de prévention des violences sexuelles et des agissements sexistes par Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines

**SUCCESS STORY** ..... PAGE 3  
Les 20 ans d'Actes-Pélican par Caroline Poggi-Maudet, directrice générale

**TALENT D'ACTES** ..... PAGE 4  
Morgane aux doigts de fée ! par Claude Goiran, éducateur spécialisé

**PAROLE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES** ... PAGE 4  
Itinéraire d'un mineur non accompagné par Fanny Sananes, monitrice-éducatrice

**ACTUALITÉS** ..... PAGE 4  
Noël à la halte de nuit Bruno Dubouloz par Walid Didi, coordinateur

**BON À SAVOIR** ..... PAGE 5  
Les faits marquants du trimestre par Mofida Bouzazi, assistante de direction/Dpo

**ACTUALITÉS** ..... PAGE 5  
Réorganisation de la direction administrative et financière de la Fondation par Pierre-Yves Eslan, conseiller en insertion professionnelle

**QUELS ACTES POUR DEMAIN ?** ..... PAGE 5  
L'opération "Oui ! à la collecte solidaire" par Alexandra Taieb, éducatrice spécialisée

**EN VERT ET POUR TOUS** ..... PAGE 6  
Inauguration du jardin collectif "Lou Pantai" à Vence par Patricia Aicardi, comptable

**LE SAVIEZ-VOUS ?** ..... PAGE 6  
Innovations au secteur Accès à l'emploi par Yasmina Sidhoum, cheffe de service

## Emmanuel Rey, encadrant technique de l'entreprise d'insertion de la Fondation de Nice

### Mon parcours en trois étapes

- Passionné par la mécanique auto, j'ai orienté mon parcours professionnel vers une formation de **mécanicien poids lourd diéséliste**, premier métier que j'ai exercé pendant quatre années.
- J'ai ensuite intégré une entreprise d'industrie dans le ferroviaire dans laquelle j'ai démarré comme **peintre**. Au fil des années, j'ai évolué vers un poste de **chef d'atelier** et service contrôle où je dirigeais une cinquantaine de salariés sur des corps de métier très diversifiés (électronique, freinage, désamiantage...).
- Pendant les trois années suivantes, j'ai exercé comme chauffeur VTC jusqu'à ce que je trouve le poste d'**encadrant technique pour l'entreprise d'insertion à la Fondation de Nice**. La diversité des missions et les valeurs de la Fondation ont juste été une évidence. J'ai toujours pensé que la dimension sociale avait une large place dans l'entreprise, mais je n'ai pas toujours eu l'opportunité de m'en saisir.

### Trois idées à chaud

- **Trois regards croisés pour recruter** : Conseiller en insertion professionnelle / Éducateur technique / Directeur. Il en résulte une vraie mixité des salarié.e.s recruté.e.s en contrat d'insertion et une richesse humaine.
- **Être avec et accompagner** – C'est apprendre, travailler, échanger dans un climat convivial. Il faut trouver la symbiose pour avancer ensemble. C'est une étape où les salariés peuvent aller à leur rythme tout en les préparant aux attentes des entreprises dites "classiques".
- **Une organisation à trois dimensions** – C'est chercher sans cesse le bon compromis entre insertion, productivité et qualité entre des salarié.e.s qui ont besoin de temps pour apprendre, faire et des personnes qui attendent un logement propre et habitable. C'est un challenge stimulant.

### Trois impressions qui dominent

- **Un travail partenarial** nécessaire et agréable avec différents services de la Fondation comme les services techniques, le service migrants, la direction de l'immobilier, le secteur accès à l'emploi, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale...



© Fondation de Nice

«...chercher sans cesse le bon compromis entre insertion, productivité et qualité entre des salarié.e.s qui ont besoin de temps pour apprendre (...) et des personnes qui attendent un logement propre et habitable.

- **Un sentiment d'utilité** – Former à différentes techniques et corps de métier les personnes que j'accompagne pour qu'elles puissent trouver un emploi à l'issue de leur contrat. Néanmoins l'accompagnement ne se résume pas qu'aux chantiers et vice versa.
- **Une évolution tant professionnelle que personnelle** : mon intégration à la Fondation de Nice.

Propos recueillis par Céline Marchal, chargée de mission, Cap Entreprise

La loi ELAN du 24 novembre 2018 a créé le contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire.

Afin de l'expérimenter pour trouver de nouvelles solutions de logement pour notre public "jeune" à la sortie des accompagnements, la Fondation a sollicité Côte d'Azur Habitat – premier



bailleur social du département – et Toit en Tandem – coopérative d'intérêt collectif à vocation sociale et non lucrative.

Dans cette collaboration innovante, chaque partenaire intervient avec son expertise dans l'accompagnement de cinq binômes senior/jeune.



Il s'agit de permettre aux seniors volontaires, ayant un besoin de rompre l'isolement et/ou confrontés à des difficultés de paiement du loyer, de cohabiter avec des jeunes, âgés de 18 à 30 ans, sortant d'un dispositif éducatif et social. Pour les jeunes, cette alternative de logement à moindre coût

## COOPÉRATION

### Le logement intergénérationnel Essayons !

permet également le maintien d'un lien social et un accompagnement vers l'autonomie.

La direction départementale de la cohésion sociale intéressée par cette initiative a décidé de venir en cofinancer le fonctionnement.

Démarrage prévu en 2020, affaire à suivre !

Annabelle Pipart, conseillère en insertion professionnelle, Flash emploi

# Actions de prévention des violences sexuelles et des agissements sexistes

Après avoir été désignées au début de l'année, les deux référentes "*harcèlement sexuel et sexisme*"\* de la Fondation ont été sensibilisées à ces notions dans le cadre d'une formation juridique organisée en intra et animée par une avocate parisienne spécialiste de la question.

Il s'est agi en particulier de :

- Définir le harcèlement sexuel et de s'en approprier le cadre juridique
- Connaître les leviers sur lesquels agir pour prévenir le harcèlement sexuel
- Savoir comment réagir face à un cas de harcèlement sexuel
- Identifier les différents acteurs à mobiliser pour faire cesser la situation

\*Ainsi, le harcèlement sexuel qui est un délit (article 222-33 du code pénal) couvre plusieurs situations :

- Propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui soit portent atteinte à la dignité d'une personne en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ;
- Toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.

L'agissement sexiste quant à lui est un propos ou un comportement adopté à l'égard d'une personne qui a pour objet ou pour effet de déconsidérer l'individu, majoritairement dans les faits, une femme en raison de son genre, sans pour autant faire référence à la sexualité. En pratique la frontière est parfois mince avec le harcèlement sexuel ; un environnement sexiste engendrant la plupart du temps des situations de harcèlement sexuel.

Enfin, créé depuis la loi du 3 août 2018, l'outrage sexuel puni pénalement consiste à imposer à une personne un propos ou un comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité ou l'expose à une situation pénible.

À l'issue de cette journée, il a été décidé collectivement de sensibiliser l'ensemble des salarié.e.s dès le début de l'année

2020 en mettant en œuvre des actions concrètes :

- Information dans le journal de la Fondation
- Note de la directrice des ressources humaines sur cette thématique à l'ensemble des salarié.e.s
- Information des nouveaux salariés via le livret d'accueil qui mentionnera l'existence des deux référentes "*harcèlement sexuel et sexisme*"
- Campagne d'affichage de prévention
- Destruction de toutes les affiches à connotation sexiste pouvant exister dans la Fondation
- Organisation d'une journée "*prévention du harcèlement sexuel et du sexisme*" chaque année
- Mise en place d'une demi-journée de sensibilisation pour les salarié.e.s



Enfin, pour rappel, les deux référentes Yanis Estrada et Nadine Cormorant peuvent être contactées directement par mail si vous êtes victime ou témoin de situations de harcèlement sexuel ou d'agissement sexiste : [y.estrada@fondationdenice.org](mailto:y.estrada@fondationdenice.org) et [n.cormorant@fondationdenice.org](mailto:n.cormorant@fondationdenice.org)

Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines

## SUCCESS STORY

### Les 20 ans d'Actes-Pélican



Le pélican est un grand oiseau caractérisé par une volumineuse poche extensible. La légende dit qu'il peut nourrir ses petits en prélevant de la nourriture de sa propre chair. C'est un modèle de l'amour parental.

On comprend mieux à partir de cette symbolique pourquoi deux juges pour enfants ont créé en 1997 à Nice, l'association Pélican, constituée d'administrateurs ad hoc bénévoles, en vue de soutenir et représenter les mineurs victimes, souvent de maltraitance, dans les procédures judiciaires.

En 1999, face aux besoins et au succès de cette initiative, l'association Actes Patronage Saint-Pierre reprenait cette activité en créant le service Actes-Pélican qui en 2003 se professionnalise, avec le soutien financier du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et du ministère de la Justice.

Pélican depuis se développe. Il est aujourd'hui constitué de quatre

administrateurs ad hoc salariés, désignés par les magistrats, pour exercer les droits d'un mineur dans le cadre d'une procédure lorsque ses intérêts sont en contradiction avec ceux de ses représentants légaux ou que ces derniers sont en difficulté pour en assurer sa défense.

Le service vient de fêter ses 20 ans avec ses fidèles partenaires : avocats, magistrats, service pénitentiaire d'insertion et de probation, aide sociale à l'enfance... Deux décennies d'engagement auprès d'enfants meurtris, maltraités et victimes des adultes ou de leurs propres parents. Du bébé à l'adolescent, Actes-Pélican fait face à l'inconcevable et parfois l'indicible.

Un grand merci aux équipes professionnelles qui œuvrent avec constance et humanité à la réparation et la reconstruction de jeunes trajectoires de vie bouleversées.

Caroline Poggi-Maudet, directrice générale



## Morgane aux doigts de fée !

Morgane ne savait pas coudre, alors, il y a trois ans, elle emprunta une machine et confectionna une trousse avec fermeture éclair. Cela lui plut énormément et comme Morgane n'aime pas faire les choses à moitié, elle se lança à fond dans la personnalisation de vêtements.

Elle commença par habiller ses enfants à partir de patrons existants

ou dessinés par elle-même. Elle n'achète plus de vêtements dans le commerce, c'est du 100% fait maison et ses enfants en redemandent. Pour exploiter les restes et

*Cela me détend, m'apporte de la sérénité. J'ai toujours aimé créer.*

ne pas produire de déchets, elle habilla les poupées.

Elle imagina des blouses de maternelle. Les autres mamans, ébahies par son travail, lui en commandèrent.

Puis ce furent ses amis demandèrent vêtements et des objets.

Elle conçut aussi des affiches et des flyers qu'elle distribua dans tout son village. Le succès fut au rendez-vous assez rapidement et cela l'étonna. Pour diversifier ses créations elle élaborait des stickers pour décorer murs et voitures. Puis des faire-part



naissance, des étiquettes de bouteille, de la gravure sur verre... Sa page Facebook "L'atelier de Pinounou" permet de découvrir quelques-unes de ses créations.

Morgane Lamarine est comptable mais ceci est autre histoire...

[m.lamarine@fondationdenice.org](mailto:m.lamarine@fondationdenice.org)

Claude Goiran, éducateur spécialisé, Mecs La Trinité

## PAROLE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

### Itinéraire d'un mineur non accompagné

— ÉPISODE 2 / PARRAINAGE —

Pour mémoire, Thomas vient d'arriver à Cannes et ne sait pas où aller.

Alors qu'il était assis au bord de l'eau, une femme, que nous appellerons Cécile, s'est approchée de Thomas et lui a parlé. Il s'est senti très vite en confiance et lui a raconté son parcours. Elle lui a alors proposé de l'accueillir chez elle pour qu'il puisse se reposer, manger, se laver...

Puis elle l'a accompagné au commissariat, comme le veut le protocole d'accueil des mineurs non accompagnés.

Thomas a ensuite été orienté vers l'association Paje, où il est resté trois mois avant d'être accueilli au sein de la Mecs La Guitare de la Fondation de Nice.

Il a été scolarisé en 3<sup>e</sup> au deuxième semestre 2018 et lorsque la question de son

orientation s'est posée, le Conseil départemental, ne pouvant le prendre en charge longtemps après sa majorité,

l'a dirigé vers une filière professionnelle courte type Cap. Or, Thomas, soutenu par l'équipe enseignante, souhaitait étudier en lycée général. La directrice de l'établissement lui a alors expliqué que, Cécile étant une personne ressource pour lui, elle constituerait une garantie aux yeux de l'État si elle devenait sa marraine ; Cécile est alors "sortie de l'ombre" et a entamé des démarches de parrainage, ce qui lui permet aujourd'hui d'accueillir Thomas un week-end sur deux et lors des périodes de vacances...

Thomas a eu son brevet assorti d'une récompense du collège l'an dernier, et il a

pu entrer en seconde générale... De plus, un appel à projets de la Fondation de France a permis de financer son accueil en internat dans son lycée jusqu'au baccalauréat. Ensuite, il projette d'entrer en BTS informatique en alternance...

Il espère pouvoir un jour retourner sur sa terre natale pour honorer la mémoire de sa grand-mère décédée après son départ du Burkina Faso.

propos recueillis par Fanny Sananes, monitrice-éducatrice, Villa Marie-Ange

\*Le jeune homme interrogé souhaitant préserver son anonymat, son prénom a été modifié.



## ACTUALITÉS

### Noël à la halte de nuit Bruno Dubouloz

C'est autour d'un dîner festif que les personnes accueillies à la halte de nuit Bruno Dubouloz ont célébré le réveillon de Noël avec l'ensemble des collègues. Une soirée conviviale et chaleureuse avec au programme karaoké et autres animations...

Walid Dridi, coordinateur, halte de nuit Bruno Dubouloz



## Les faits marquants du trimestre

### ACTUALITÉS DE LA FONDATION DE NICE

#### – “Aller voir ailleurs ce qui s’y fait...”

Pierrette Cazalère-Jouan, directrice du secteur Enfance-Jeunesse-Familles, Elisa Antico, coordinatrice du service mineurs non accompagnés et Carole Famelart, directrice de l'immobilier, ont rencontré à Paris en octobre 2019 l'association Aurore qui accompagne des personnes en situation de précarité.

Outre la visite d'une partie de leurs locaux, elles ont pu échanger leurs expériences sur les habitats alternatifs et leur service mineurs non accompagnés.



#### – C2 Care ou la réalité virtuelle au service des personnes accompagnées

Le Csapa, grâce à un financement de l'agence régionale de santé, s'est doté en novembre 2019 de ce logiciel thérapeutique pour aider à traiter les addictions. À travers un casque de réalité virtuelle, les personnes



sont exposées graduellement à leur environnement immersif où le sentiment de réalisme et la stimulation sensorielle sont optimaux.

#### – Premier séminaire des personnes accompagnées

au centre d'hébergement et de réinsertion sociale le 23 novembre 2019 au forum Jorge François. L'idée d'organiser ce séminaire est née du travail de réflexion sur le projet d'établissement dans la dimension de "l'expression et la

participation des usagers". Ce séminaire s'inscrit dans notre volonté d'obtenir une meilleure participation et de favoriser à toutes les étapes du parcours le développement du pouvoir d'agir.

#### – Ressources humaines

Après les directeur.rice.s, les cadres intermédiaires ont vécu l'expérience de l'évaluation professionnelle à 360° entre septembre et octobre. Cette évaluation des compétences et comportements managériaux a été réalisée par les N+1, les

collaborateurs, les pairs et des "partenaires extérieurs", le repère étant la charte de la relation managériale de la Fondation.

#### – Organisation de quatre forums emploi par Céline Martel à destination des demandeurs d'emploi

- Le 12 novembre au premier "Job speed dating du salon Industria" en partenariat avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie, le Pôle Emploi, l'APEC et Alter-Egaux.
- Le 19 novembre "Cap'Adom" – Table ronde avec Cap Entreprise et des structures d'aide à domicile afin d'échanger sur les pratiques d'embauche et d'optimiser les recrutements.



Ci-dessus – Rencontre des métiers de l'automobile

- Le 21 novembre au Caneel "Rencontre des métiers de l'automobile" en partenariat avec Pôle Emploi et le Conseil national des professions de l'automobile.

- Matinée "emploi mobilité" à l'auto-école sociale avec le garage solidaire Solidar'Auto de la Fondation le 3 décembre 2019. Grâce à de généreux donateurs – Caisse d'Épargne, Fondation Macif, Noeva et Fondation Norauto – elle peut désormais proposer l'apprentissage de la conduite avec un véhicule hybride et automatique. Nous les remercions vivement.



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER



#### – Journée portes ouvertes à Actes Ressources

le 23 novembre avec un buffet confectionné par Solid'actes, l'épicerie solidaire de la Fondation. C'était l'occasion de découvrir ou redécouvrir Actes Ressources, la ressourcerie de la Fondation, ses meubles et objets originaux auxquels

l'équipe a donné une seconde vie. Il était possible d'apporter ses petits appareils électro-ménagers pour les réparer avec l'aide des bénévoles de l'association Repair Café.

### SPORTS/BIEN-ÊTRE – Reprise des activités

#### – La Fondation de Nice a participé au marathon Nice-Cannes en relais le 3 novembre 2019

Les coureurs des deux équipes ont parcouru des distances variables de 3 à 10,7 km et ce malgré la pluie. Merci à la Caisse d'Épargne pour cette invitation et organisation sur ce marathon qui a permis de vivre une belle journée de sport et de convivialité.



#### – Course No Finish Line / Monaco / Children & Future – Du 16 au 24 novembre 2019

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive et malgré des conditions météo difficiles, la Fondation a participé à la course No Finish Line. Près de 80 salarié.e.s et jeunes s'y sont donné rendez-vous et ont parcouru 919,34 km, soit 1 103,21 € reversés en faveur des enfants défavorisés.



#### – Salle multi-activités pour les jeunes filles de la Villa Marie-Ange

Les travaux financés par l'association Children & Future sont terminés, l'aménagement est en cours. Une inauguration est prévue le 28 janvier 2020.

### REMERCIEMENTS

- Merci à la société Transmail pour son généreux don de 800 € qui servira aux jeunes du service mineurs non accompagnés du secteur Enfance-Jeunesse-Familles de la Fondation.



## Réorganisation de la direction administrative et financière de la Fondation

Les métiers de la comptabilité évoluent avec le numérique (dématérialisation, signatures électroniques, interfaces web et logiciels) et doivent aussi s'adapter aux nouvelles dispositions réglementaires et financières imposées aux organisations du secteur social et médico-social : AAP – appels à projets, CPOM – contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, EPRD – état prévisionnel des recettes et des dépenses.

Face à ces multiples enjeux et aux fins d'anticiper au mieux, un audit interne de la direction administrative et financière a été mené en octobre 2018 associant les comptables et divers services, pour définir des axes d'amélioration et l'ordre des priorités dans les actions à mener.

Des réunions collectives et régulières associant les différents acteurs se sont tenues depuis pour en suivre la mise en œuvre. C'est ainsi qu'il a été décidé de regrouper, à partir de janvier 2020, l'ensemble des comptables au siège social.

Il s'agit par cette centralisation d'améliorer la qualité des services rendus tant pour les équipes que le public accompagné :

- En optimisant le temps de travail
- En gagnant en réactivité pour répondre aux diverses sollicitations des fournisseurs et prestataires, financeurs, réponses aux appels à projet...
- En mutualisant les tâches
- En partageant mieux les informations pour gagner en efficacité

Pierre-Yves Eslan, conseiller en insertion professionnelle, service mineurs non accompagnés

### QUELS ACTES POUR DEMAIN ?

## L'opération *Oui!* à la collecte solidaire

Un projet inter-associatif voit le jour, mettant en scène trois épiceries solidaires : Solid'Actes de la Fondation de Nice (Nice-est), l'épicerie solidaire de l'association Adam (Nice-ouest) et l'association À la croisée des besoins (Nice-centre) couvrant quasiment tout le territoire.

L'origine du projet – Contactée par le directeur du MIN D'Azur (Métropole Nice Côte d'Azur), Marie-Louise Fénart, animatrice des réunions Inter Secours Nice lance un appel aux associations gérant des épiceries solidaires.

Les objectifs

- Récupérer les fruits et légumes invendus en faveur des plus démunis
- Lutter contre le gaspillage alimentaire (entre 300 et 500 tonnes de fruits et légumes sont jetées chaque année)
- Diversifier l'offre alimentaire des épiceries solidaires

La mise en œuvre – Les membres des trois associations porteront des gilets roses siglés facilement reconnaissables. Pour Solid'actes, nous pouvons compter sur l'énergie de l'équipe de l'épicerie Solid'Actes qui sera sur place à 7 h du matin chaque mercredi !



Une convention a été signée entre les trois associations opératrices et le MIN d'Azur permettant l'accès à un local sur site afin de trier, nettoyer et reconditionner les denrées récupérées.

Astuce – Pour faciliter la communication au jour le jour sur les marchandises disponibles et créer du lien, les membres actifs ont créé un groupe WhatsApp.

Pourquoi un projet inter-associatif ? « Il s'agit de mieux connaître les gens qui font la même chose que nous et échanger sur nos pratiques. »



Premier bilan réjouissant – Le mercredi 11 décembre ont été "sauvés" des ananas, du raisin, des oranges et du basilic frais pour le plaisir des bénéficiaires. Les commerçants du MIN d'Azur ont repéré l'action, joué le jeu et fourni en quantité les épiceries solidaires pour cette première semaine.

Propos recueillis auprès de Géraldine Cardona, coordinatrice cellule projets et Solid'Actes par Alexandra Taieb, éducatrice spécialisée à l'Action éducative à domicile



## EN VERT ET POUR TOUS

## Inauguration du jardin collectif "Lou Pantai" à Vence

En 2016, le service migrants a réfléchi à la mise en œuvre d'un projet socio-culturel à l'attention des demandeurs d'asile. Un constat faisait ressortir l'isolement de certaines familles installées en milieu rural. La précarité de ces personnes, leur oisiveté forcée due à leur statut, le manque d'offres alimentaires sur certains secteurs, ainsi que le besoin d'améliorer la mixité sociale ont fait germer l'idée de créer un jardin collectif. Ce projet qui a vu le jour début 2019 est animé par Jean-Marc Maudet, chargé de projet Lou Pantai\*.

Il a fallu tout d'abord trouver un lieu. Après quelques mois de recherche, l'association des Pupilles de l'enseignement public des Alpes-Maritimes a mis à disposition gracieusement un terrain de 3000 m<sup>2</sup> situé à Vence, clôturé, avec eau, électricité, serre et dépendances... Ce terrain agricole n'étant plus exploité depuis longtemps, il a fallu le remettre en état.

En juillet, le débroussaillage a commencé ainsi que le travail de la terre, les réparations du bâti, la création de toilettes sèches et la mise en place de tables pour en faire un lieu convivial. Ensuite, les cultures ont été lancées avec la participation des familles volontaires. Les fruits et légumes issus des récoltes seront distribués aux familles accompagnées par le service migrants.

En projet, ruches, poulailler, rénovation d'un bâti pour en faire un local permettant de dispenser des cours de français et pourquoi pas des réunions collectives dans ce lieu champêtre.

Le 12 novembre, a donc eu lieu l'inauguration de ce jardin, avec la présentation du projet à l'association des PEP 06, à l'Office français de l'immigration et de l'intégration, à la Direction départementale de la cohésion sociale, en présence de Marie-Dominique Sallet, présidente de notre Fondation, des directeur.rice.s, de certains salariés et bien sûr, des familles de demandeurs d'asile.



Une belle journée avec visite guidée le matin, buffet-repas à midi et ateliers collectifs l'après-midi avec plantations et réalisation de compost.

Patricia Aicardi, comptable



## LE SAVIEZ-VOUS ?

## Innovations au secteur Accès à l'emploi

## Transfer/Cap Entreprise : précurseurs de la médiation active



Transfer, fondateur de la méthode Iod – Intervention sur les offres et les demandes – a organisé un séminaire "Des ambitions aux pratiques, la médiation active en question" rassemblant environ soixante équipes européennes du réseau Iod, les 17 et 18 octobre 2019, à Bordeaux.

Tous les salariés de Cap Entreprise y ont participé, accompagnés de M. Camille Morini, directeur de l'insertion et de la lutte contre la fraude au Conseil départemental des Alpes-Maritimes.



Trois regards croisés sur la thématique de la médiation active ont permis de traduire des savoirs en pratique : des chercheurs ont partagé leurs travaux, des personnes de terrain leurs expériences et des institutionnels leurs projets de demain.

Dans ce cadre-là, M. Camille Morini a souligné l'importance de continuer à développer de nouvelles formes d'interventions auprès des entreprises et des publics, en s'appuyant encore plus sur l'expertise des équipes de Cap Entreprise – se recentrer sur les ressources de

la personne, agir avec et dans l'entreprise, l'accompagner tout autant que le salarié... Tel sera le challenge pour 2020 !



## Mieux maîtriser la langue française pour faciliter l'accès à l'emploi

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, des ateliers d'acquisition de vocabulaire professionnel sont expérimentés dans les locaux de Flash Emploi (Saint-Laurent-du-Var, Cannes et Nice) pour les bénéficiaires de Flash Emploi et de Cap Entreprise.

Les séances sont organisées en fonction des envies et du niveau de français des personnes, construites sous forme d'échanges sur l'emploi et sur la spécificité des postes.

Deux jours par semaine, la conseillère en insertion professionnelle accompagne les personnes en entreprise. Les débriefings leur permettent ensuite de se lancer seuls.

*Ce nouveau challenge est très enrichissant. De belles rencontres et des amitiés se nouent entre les participants.*

## Élection sans candidat : expérimentation d'une nouvelle modalité de recrutement à Flash Emploi

Suite au séminaire d'intelligence collective suivie par les directeur.rice.s en avril 2019 avec l'organisme Innovons à 360°, une "élection" d'un nouveau genre a vu le jour dans la Fondation. Il s'agissait pour le directeur Damien Francheteau de décider en concertation avec l'ensemble de l'équipe de Flash Emploi Saint-Laurent-du-Var, qui remplacerait la coordinatrice pendant son absence en congé maternité.

Après avoir défini collectivement les compétences attendues, chacun propose le nom d'un membre de l'équipe qui d'après lui rassemble toutes les qualités requises.

Avec un processus en plusieurs tours, trois noms sont ressortis ; en donnant la parole à chacun et à chacune pour lever ou non des réserves, un seul nom a été retenu à l'unanimité, étant entendu que le collègue ainsi désigné a dû donner son accord.

Cette élection sans candidat a permis de créer du lien et de faciliter la prise de fonction de cette nouvelle coordinatrice.

Yasmina Sidhoum, cheffe de service, Cap Entreprise